

ENTRETIEN

Brigitte Dailcroix,
représentante de l'UFC Que Choisir

Vous êtes membre de la Cli depuis 2006. Avez-vous perçu depuis votre arrivée une évolution dans la transparence de l'activité de Cadarache ?

Brigitte Dailcroix : La loi TSN (Transparence et Sécurité Nucléaire) de 2006 a vraiment amélioré la transparence. Maintenant, le CEA a l'obligation de communiquer à la Cli des informations précises. Ainsi par exemple, tous les incidents sont examinés en Commission Environnement de la Cli où les discussions avec les représentants des exploitants sont parfois âpres. Moi-même, quand cela me semble nécessaire, je n'hésite pas à exiger des explications supplémentaires. Si je suis particulièrement opiniâtre, c'est parce que les questions qui concernent la sécurité des personnes et du site en général doivent recevoir des réponses satisfaisantes. Il serait également souhaitable que l'on puisse revenir sur les incidents du passé pour s'assurer que les mesures correctives ont bien été prises et ont été efficaces. La Cli pourrait ainsi assurer un meilleur suivi des incidents.

L'information communiquée à la Cli par les exploitants ou les autorités chargées du contrôle vous paraît-elle satisfaisante ?

Brigitte Dailcroix : Cette information est à la fois très abondante et souvent très technique. L'analyser demande énormément de temps. Or, tous les membres de la Cli sont des bénévoles qui ont souvent d'autres activités, et peu ont des connaissances scientifiques et techniques dans le domaine du nucléaire. Aussi, pour les membres des Cli, comme pour le grand public, il serait vraiment nécessaire que les informations soient à la fois plus synthétiques et plus abordables.

Même certains membres de la Cli parmi les plus anciens et les plus familiers de Cadarache soulignent la difficulté pour eux de comprendre les rapports qui nous sont communiqués. D'une manière générale, un réel effort de vulgarisation doit être fait par tous les acteurs – exploitant, autorité de sûreté, organismes d'expertise – pour rendre l'information plus abordable au grand public.

Vous représentez l'une des principales associations de défense des consommateurs en France. Sur quels points votre vigilance s'exerce-t-elle prioritairement au sein de la Cli ?

Brigitte Dailcroix : L'UFC n'est pas focalisée sur des problématiques liées seulement à la consommation. Elle a aussi des agréments Environnement et Santé, et elle est très vigilante sur les questions d'environnement et de santé pour lesquelles elle a mis en place des groupes de travail au niveau national. Elle représente ainsi les usagers dans de nombreuses instances de concertation mises en place par la loi. A l'UFC, nous sommes extrêmement vigilants au strict respect de la loi. Au sein de la Cli, je suis moi-même très pointilleuse sur le respect de la loi TSN. L'information est due à tout citoyen qui a le droit de savoir ce qui se passe à côté de chez lui, si les règles sont bien respectées, si sa sécurité est bien prise en compte. Nous pouvons être aussi un relais efficace pour les questions du public. A l'UFC, le CLIC info est à la disposition de tous dans notre salle d'attente. Nos adhérents savent ainsi que quelqu'un de l'UFC les représente au sein de la Cli et se soucie des problématiques de santé et de risques liées au nucléaire.



©François Lefebvre

L'UFC n'est pas une association de militants pro ou anti-nucléaires. C'est une association généraliste qui s'occupe aussi des déchets, de la chimie, des pesticides, etc. En cohérence avec le ressenti de la population, elle peut ainsi toucher un public moins militant et moins mobilisé que celui des associations anti-nucléaires. Elle se place au niveau de la population générale qui voit bien qu'on ne pourra pas d'un claquement de doigt supprimer le nucléaire. Puisqu'il est là et qu'on doit faire avec, que ce soit dans le maximum de sécurité pour éviter chez nous les accidents type Fukushima.

Cet accident de Fukushima a-t-il fait évoluer votre perception du nucléaire ?

Brigitte Dailcroix : L'UFC a activé au niveau national une commission, comprenant ses propres experts, qui donnera des réponses aux questions posées par ses adhérents concernant cet accident. Les représentants de l'UFC au sein des commissions environnementales des associations locales partout en France sont tous dans l'attente de ce qui va sortir de ses travaux. Il n'est pas impossible qu'elle prenne ainsi position sur les examens complémentaires de sûreté des installations nucléaires en cours imposés en France à tous les exploitants. Qu'elle identifie en tout cas des axes d'amélioration.

CLIC info n°37 Édité par la Cli de Cadarache

Directeur de publication : le président de la Cli
Comité de rédaction : la Commission Communication de la Cli

Cli de Cadarache
8, rue du Château de l'Horloge
13090 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 12 40 64 - Fax 04 42 38 02 87
contact@cli-cadarache.fr
www.cli-cadarache.fr

Conception, réalisation, impression :
MAYA press - www.mayapress.net
ISSN 1955-1665



St-Paul-lez-Durance

Ginasservis

Vinon-sur-Verdon

Corbières

Beaumont de Pertuis